

Service national universel militaire, NON !

L'idée d'un service national universel (SNU) remonte à la campagne des présidentielles : le candidat Macron avait essayé de ratisser large avec le projet d'une période obligatoire encadrée par l'Armée sur 9 mois, pour tous les jeunes filles et garçons.

En novembre, les généraux ont rué dans les brancards car ils n'en voulaient pas (leur chiffre représenterait une amputation de leur budget de plusieurs milliards).

Le 29 avril, la presse marchande (JDD) titrait que le rapport d'un groupe de travail chargé de définir les contours d'un SNU a été remis au chef de l'État. Cette annonce, au milieu des vacances de printemps, marque-t-elle une volonté de discrétion ? L'arbitrage présidentiel devrait être connu fin mai.

Ce rapport propose un dispositif obligatoire à plusieurs étages :

- une première phase de deux fois quinze jours après la classe de troisième qui serait un « prolongement » de l'enseignement moral et civique annoncé à l'école,
- puis un apprentissage de « compétences élémentaires » : secourisme, capacité à s'orienter avec une carte... et [sic] une prise de conscience « des enjeux de la défense et de la sécurité nationale »,
- ensuite « un mois en internat » pour tous entre 16 et 21 ans. Cette période serait consacrée « à des activités sportives, à l'enseignement des gestes de premiers secours et à l'acquisition de réflexes en cas de situation de crise, ainsi qu'à la transmission des valeurs civiques et républicaines ».

Cela concernerait 800 000 à 900 000 jeunes appelés par an. Le rapport envisagerait « des difficultés non négligeables » d'intendance. Il plaiderait pour un déploiement sur 7 ans, afin de « garantir la qualité (et la sécurité) de l'hébergement offert ».

L'Armée aurait la charge de ce mois d'internat, lequel nécessiterait « des hébergements et des dizaines de milliers d'encadrants » Le coût de cet internat est évalué entre 2,4 et 3,1 milliards €/an.

L'objectif de ce mois en internat, serait de « favoriser un brassage social et territorial ».

Plusieurs associations citoyennes (liées au réseau de l'Internationale des résistant/e/s à la guerre) s'insurgent contre ce SNU : ce n'est pas le rôle d'une institution criminelle, comme l'armée, de former les jeunes à la citoyenneté.

Si l'École, saignée à blanc, aurait du mal à y parvenir, n'existerait-il pas d'autres moyens et des possibilités de formations continues ?

Comment un mois d'internat peut-il effectuer un brassage social, qui donnerait un brevet de citoyenne ou de citoyen ?

C'est pourquoi est proposé l'abandon pur et simple du SNU militaire, contre d'autres pistes plus pertinentes et plus attractives pour développer la solidarité, l'ouverture aux personnes de diverses classes sociales, ainsi que la formation à une citoyenneté responsable, respectueuse et digne de ce nom :

- Rénover l'éducation civique institutionnelle : en abordant les crimes de la Défense nationale, et donc en cassant le tabou de la suppression des armées, pour réaliser un désarmement unilatéral total et immédiat.
- Rétablir les emplois-aidés, avec des moyens importants dédiés à la formation en fassent de vrais marchepieds vers une insertion choisie dans la vie active.
- Améliorer le Service civique actuel, en augmentant l'allocation et en offrant aux jeunes volontaires un véritable accompagnement professionnel. En effet, le Service civique doit cesser d'être une main-d'œuvre à bon marché - comment payer un loyer avec entre 500 et 600 € par mois ?
- Valoriser le Service Volontaire Européen (SVE) qui permet à de jeunes volontaires de participer à un projet d'intérêt général à l'étranger, de vivre une expérience formatrice de citoyenneté active et de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue, une autre vie associative et sociale...

